Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières
- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)
- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)
- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

- Axe de ruissellement
- Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement
- Zone d'expansion des crues
- Zone d'expansion des crues en projet
- Champs naturels d'expansion de crues

Informations
- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : CASSEL

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

verdi
Sensible à vos ambitions

Modifiée par l'AGUR

AGUR Agence d'urbanisme Flandre Dunkerque

PLANCHE B
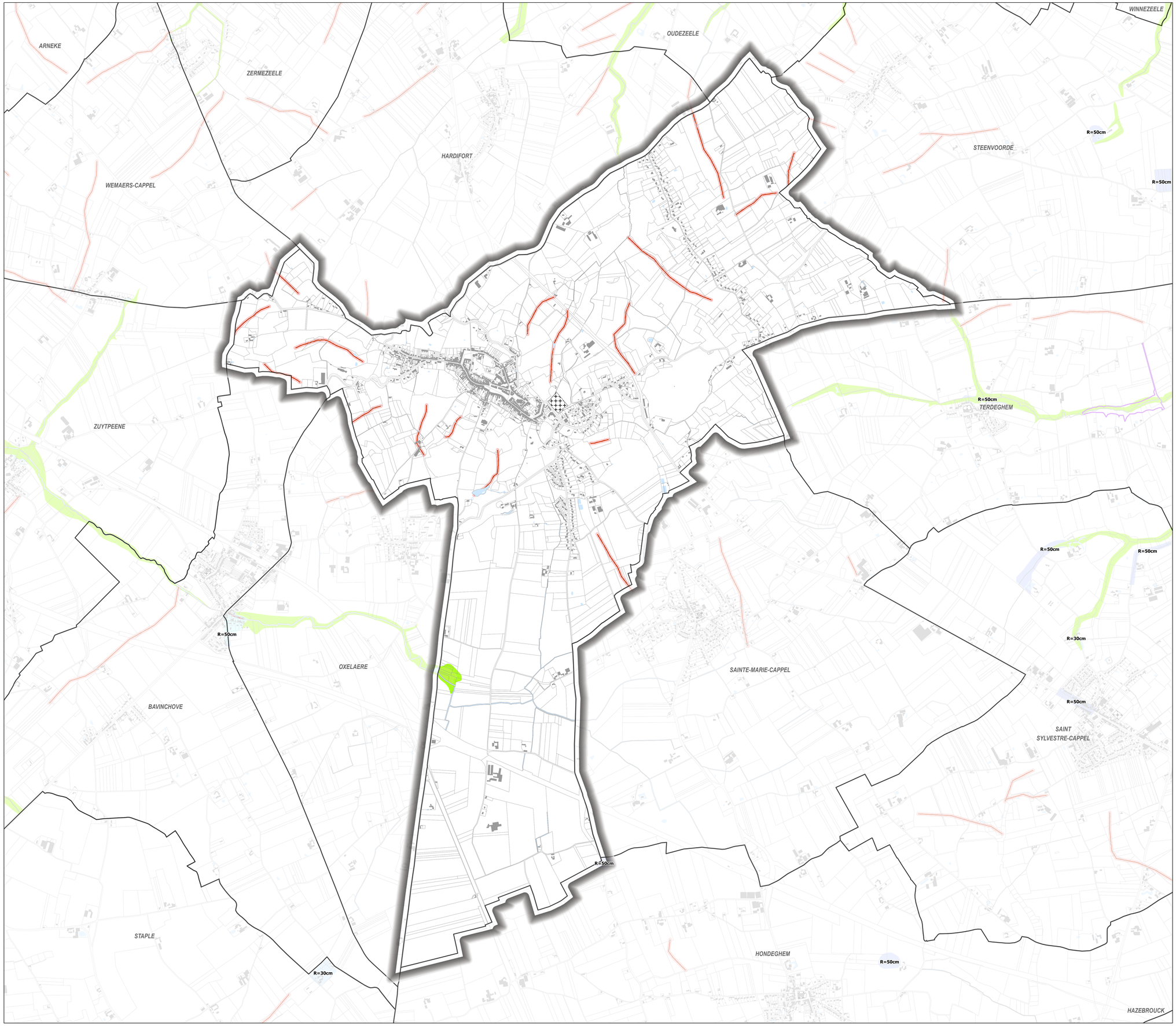
Echelle : 1 / 10 000ème